

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL - HABITANTS ILLOIS

A compléter et à retourner à la Mairie d'Ille sur Tet 15 jours avant la date de besoin.

Par courrier : Mairie d'Ille sur Tet – 107 bis, Avenue Pasteur – 66 130 Ille sur Tet

Par mail : mairie@ille-sur-tet.com

DEMANDE DE RÉSERVATION

Par : M ☐ Mme ☐ : _____

Adresse _____

Téléphone fixe ou Portable : _____ Mail : _____

Demande à réserver le matériel désigné au verso de la présente feuille (*sous réserve de disponibilité effective de ce matériel*).

Pour la période du _____ au _____, soit _____ jours.

Motif de la demande : _____

Date de la manifestation : _____ **Lieu de la manifestation :** _____

Demande de livraison : ☐ oui ☐ non ATTENTION : livraison payante – voir tarifs.

Demande de récupération sur site : ☐ oui ☐ non ATTENTION : payant – voir tarifs.

Le bénéficiaire du prêt de matériel devra impérativement téléphoner à la personne en charge de l'animation (tél : 06 31 32 58 83) pour convenir du jour et de l'heure de retrait et de retour du matériel.

CONDITIONS :

- Le matériel ne devra pas être utilisé à des fins autres que celles stipulées dans la convention.
- En cas de dégradation du matériel, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Commune, sur présentation de la facture, le prix de la réparation ou du remplacement du matériel endommagé.
- En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Commune la valeur de remplacement de ce matériel.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel doit présenter cette autorisation à l'agent technique lors du retrait et du retour du matériel.
- Le retrait du matériel se fait dans les locaux de la commune. Il peut également être livré, mais avec facturation. Voir tarifs.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel devra déposer une caution de 150 € l'ordre de Régie droits place redevances droits des services Ille sur Tet qui sera restituée lors du retour du matériel, après vérification de l'état.

Fait à Ille sur Tet, le

Le demandeur,
Lu et approuvé

Pour acceptation, le Maire,

Désignation du Matériel	Tables Prix unitaire en cas de casse : 60 € TTC	Chaises Prix unitaire en cas de casse : 20 € TTC	Grilles d'exposition Prix unitaire en cas de casse : 100 € TTC	Barrières Prix unitaire en cas de casse : 45 € TTC
Quantité prêtée				
Etat des lieux Lors du prêt				
Prise en charge du matériel	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :
Signature du bénéficiaire				
Signature De l'agent communal				
Restitution du Matériel	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :	Le Par M. Tél :
Etat des lieux réception				
Signature du bénéficiaire				
Signature de l'agent communal				
Coût en cas de livraison (voir grille tarifaire)				
Coût en cas de récupération sur site (voir grille tarifaire)				